



**VILLE DE
SAINT-MÉDARD
EN-JALLES**

**Extrait du registre
des délibérations
du conseil municipal**
de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023. BUDGET PRINCIPAL. ADOPTION

Séance du 27 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept mars à 18H30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, Maire.**

Présents :

M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, Mme Fize, M Tartary, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Le Bouhellec, M Grémy, Mme Ersin, M Deau, Mme Bernier, M Mangon, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, M Hélaudais, Mme Guillot, M Bouteyre, M Joie

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Apoux à Mme Berbis
Mme Pomi à Mme Pouban
M Bessière à Mme Courrèges

Absent(s) :

M Delpeyrat

Secrétaire de séance : Mme Karine Guérin.

La séance est ouverte,

Délibération du : 27 mars 2024
Rendue exécutoire le : 29 mars 2024
Publiée le : 29 mars 2024

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 27 mars 2024

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023. BUDGET PRINCIPAL. ADOPTION

M Kevin Roscop, Conseiller municipal délégué Finances et ressources humaines, présente le rapport suivant.

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Kevin ROSCOP, délibérant sur le Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice 2023 du budget principal dressé par Monsieur Stéphane DELPEYRAT, Maire, après présentation du Budget Primitif, du Budget Supplémentaire et de la Décision Modificative de l'exercice considéré,

Considérant l'instruction budgétaire et comptable M57,

Après présentation du CFU 2023, et en l'absence de Monsieur Stéphane DELPEYRAT qui s'est retiré conformément à la réglementation.

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,**

Lui donne acte de la présentation faite du CFU, lequel peut se résumer ainsi :

FONCTIONNEMENT			
	RÉSULTAT REPORTÉ 2022	RÉALISÉ 2023	RESTES A RÉALISER 2022
DÉPENSES	- €	42 312 020,30 €	- €
RECETTES	1 100 000 €	46 489 706,21 €	- €

INVESTISSEMENT			
	RÉSULTAT REPORTÉ 2022	RÉALISÉ 20223	RESTES A RÉALISER 2022
DÉPENSES	4 139 870,26 €	12 271 332,52 €	2 234 169,19 €
RECETTES	- €	16 412 058,14 €	303 486,56 €

Section de fonctionnement

résultat section de fonctionnement 2023	4 177 685,91 €
résultat 2022 reporté	1 100 000,00 €
résultat cumulé 2023	5 277 685,91 €

Section d'investissement

résultat section d'investissement 2023	4 140 725,62 €
résultat 2022 reporté	- 4 139 870,26 €
résultat cumulé 2023	855,36 €

Adopte le CFU 2023 ;

Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrées et de sorties, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **31 POUR, 0 CONTRE et 7 ABSTENTION(S)**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles
le 27 mars 2024
pour expédition conforme
Le maire,

Le maire,


Stéphane DELPEYRAT
Date de signature : 29/03/2024
Qualité : Maire

Stéphane Delpeyrat

Le secrétaire de séance


Stipulé électroniquement par : Karine
GUÉRIN
Date de signature : 29/03/2024
Qualité : Adjointe au Maire déléguée
Vie associative, jeunesse et sport

Karine Guérin



**VILLE DE
SAINT-MÉDARD
EN-JALLES**

**COMPTE FINANCIER
UNIQUE 2023**

BUDGET PRINCIPAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE

: VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (1)
(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21330449600010

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE MERIGNAC

M. 57

Compte financier unique
Voté par nature

BUDGET : 1-BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	7
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	8
D - Bilan synthétique	
E - Compte de résultat synthétique	
F - Taux des contributions et produits afférents	Sans Objet

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	9
Vue d'ensemble	
A1.1 - Dépenses d'investissement	10
A1.2 - Recettes d'investissement	11
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	12
A2.2 - Recettes de fonctionnement	13

Vue détaillée

B1 - Dépenses d'investissement	
B2 - Recettes d'investissement	
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	14
D1 - Dépenses de fonctionnement	
D2 - Recettes de fonctionnement	

III - Etats financiers

A - Bilan	
B - Compte de résultat	
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	15

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	18
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	26
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	30
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	31
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
B3.1 - Etat des provisions constituées	33
B4 - Etat des charges transférées	35
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	36
B6 - Prêts	37
B7.1 - Etat des emprunts garantis	38
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	39
B8.1.1 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	40
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	43
B8.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé	44
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	45
B8.5 - Etat des engagements reçus	46
B9 - Etat du personnel	47
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	49
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet

B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

C - Etats annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	50
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	51
C2.1 - Situation des AP	53
C2.2 - Situation des AE	54

D - Autres éléments d'information

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	55
D2.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	56
D5 - Gestion des fonds européens	57
D7 - Actions de formation des élus	58
D8 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	59
D10 - Identification des flux croisés	60
D11.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D11.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
E - État des Contrôles du Compte Financier	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	32984

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	668,5

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1221,41
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1387,73
3	Dépenses d'équipement brut / population	249,01
4	Encours de dette / population (2)	956,65
5	DGF / population	20,39
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	63,26
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	92,62
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	11,99
9	Taux d'épargne nette ((Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	7,38
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	68,94
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3)	575,16

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES		I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE		B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
	A	22 015 773,05	46 535 638,02	68 551 411,07
Recettes	B	16 412 058,14	46 489 706,21	62 901 764,35
	C	303 486,56	0,00	303 486,56
	D	17 875 902,79	47 635 638,02	65 511 540,81
Dépenses	E	12 271 332,52	42 312 020,30	54 583 352,82
	F	2 234 169,19	0,00	2 234 169,19
Différences entre les titres et les mandats	G = B – E	4 140 725,62	4 177 685,91	8 318 411,53
Résultats antérieurs reportés	H	-4 139 870,26	1 100 000,00	-3 039 870,26
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	G + H	855,36	5 277 685,91	5 278 541,27
Différence entre les restes à réaliser	I = C - F	-1 930 682,63	0,00	-1 930 682,63
Résultat cumulé	G + H + I	-1 929 827,27	5 277 685,91	3 347 858,64

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES		I
DETERMINATION DU RESULTAT CUMULE A LA FIN DE L'EXERCICE		B2

Section de fonctionnement	Montant
A Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	4 177 685,91
B Résultats antérieurs reportés Ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	1 100 000,00
C Résultat de clôture de la section de fonctionnement (a) = A+B	5 277 685,91
Section d'investissement	
D Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	4 140 725,62
E Résultats antérieurs reportés Ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-4 139 870,26
F Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou -	855,36
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	-1 930 682,63
H Solde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat de fonctionnement	-1 929 827,27

(a) en cas de déficit reporté de la section de fonctionnement, il n'y a pas d'affectation

(b) le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat de fonctionnement. Le solde est reporté au budget de reprise après le vote du compte financier.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 2 234 169,19
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	91 834,12
204	Subventions d'équipement versées	2 500,00
21	Immobilisations corporelles	1 992 097,16
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	147 737,91
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 303 486,56
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues)	303 486,56
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

II – EXECUTION BUDGETAIRE		II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		A

- I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
 - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE		II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE		A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	342 007,17	141 717,69	41,44	91 834,12
204	Subventions d'équipement versées	1 022 505,00	1 010 626,56	98,84	2 500,00
21	Immobilisations corporelles	10 868 329,79	6 154 378,10	56,63	1 992 097,16
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 348 476,20	1 917 326,19	81,64	147 737,91
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	14 581 318,16	9 224 048,54	63,26	2 234 169,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 253 422,43	2 164 756,91	96,07	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	2 000,00	20,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 263 422,43	2 166 756,91	95,73	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	114 072,00	111 492,00	97,74	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	16 958 812,59	11 502 297,45	67,82	2 234 169,19
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	719 435,00	716 682,51	99,62	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	197 655,20	52 352,56	26,49	0,00
	Total des dépenses d'ordre en investissement	917 090,20	769 035,07	83,86	0,00
	Total des dépenses d'investissement de l'exercice	17 875 902,79	12 271 332,52	68,65	2 234 169,19
001	Solde d'exécution négatif reporté	4 139 870,26			
	Total des dépenses de la section d'investissement	22 015 773,05	12 271 332,52		2 234 169,19

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

II – EXECUTION BUDGETAIRE		II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE		A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	655 769,56	350 911,10	53,51	303 486,56
16	Emprunts et dettes assimilées	9 324 790,06	8 465 872,00	90,79	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	12 500,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 076,00	1 076,54	100,05	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 178 127,97	5 127 865,57	99,03	0,00
18	Opte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	277 229,12	277 405,63	100,06	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	157 500,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	114 072,00	111 492,00	97,74	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		15 721 064,71	14 334 622,84	91,18	303 486,56
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>	3 987 919,81			
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)</i>	2 109 133,33	2 025 082,74	96,01	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	197 655,20	52 352,56	26,49	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		6 294 708,34	2 077 435,30	33,00	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		22 015 773,05	16 412 058,14	74,55	303 486,56
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		22 015 773,05	16 412 058,14		303 486,56

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

II – EXECUTION BUDGETAIRE		II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	10 787 876,32	8 272 362,10	1 396 619,54	9 668 981,64	89,63	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	25 484 079,00	25 220 186,30	263 880,70	25 484 067,00	100,00	0,00
014	Atténuations de produits	407 037,28	391 105,28	6 206,00	397 311,28	97,61	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	4 400 780,32	4 167 573,43	116 217,44	4 283 790,87	97,34	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		41 079 772,92	38 051 227,11	1 782 923,68	39 834 150,79	96,97	0,00
66	Charges financières	445 811,96	362 844,53	80 683,85	443 528,38	99,49	0,00
67	Charges spécifiques	13 000,00	9 258,39	0,00	9 258,39	71,22	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		41 538 584,88	38 423 330,03	1 863 607,53	40 286 937,56	96,99	0,00
023	Virement à la section d'investissement	3 987 919,81					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	2 109 133,33	2 025 082,74	0,00	2 025 082,74	96,01	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		6 097 053,14	2 025 082,74	0,00	2 025 082,74	33,21	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		47 635 638,02	40 448 412,77	1 863 607,53	42 312 020,30	88,82	0,00
002	Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		47 635 638,02	40 448 412,77	1 863 607,53	42 312 020,30		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE		II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	200 000,00	311 127,91	0,00	311 127,91	155,56	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 846 270,31	3 126 903,77	790 795,88	3 917 699,65	101,86	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 771 233,00	3 659 618,00	0,00	3 659 618,00	97,04	0,00
731	Fiscalité locale	28 282 021,00	28 382 586,38	0,00	28 382 586,38	100,36	0,00
74	Dotations et participations	7 318 528,00	7 572 344,35	75 414,00	7 647 758,35	104,50	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 388 050,71	1 824 766,63	0,00	1 824 766,63	76,41	0,00
	Total des recettes de gestion des services	45 806 103,02	44 877 347,04	866 209,88	45 743 556,92	99,86	0,00
76	Produits financiers	2 600,00	13 402,08	0,00	13 402,08	515,46	0,00
77	Produits spécifiques	7 500,00	16 064,70	0,00	16 064,70	214,20	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles et mixtes	45 816 203,02	44 906 813,82	866 209,88	45 773 023,70	99,91	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	719 435,00	716 682,51	0,00	716 682,51	99,62	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre (3)	719 435,00	716 682,51	0,00	716 682,51	99,62	0,00
	Total des recettes de fonctionnement de l'exercice	46 535 638,02	45 623 496,33	866 209,88	46 489 706,21	99,90	0,00
002	Excédent de fonctionnement reporté de N-1	1 100 000,00					
	Total des recettes de la section de fonctionnement	47 635 638,02	45 623 496,33	866 209,88	46 489 706,21		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.

III – ÉTATS FINANCIERS	III
ANNEXE	C

L'annexe est une pièce jointe au Compte financier unique pour les collectivités expérimentant la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	2 813 502,96	736 197,92	0,00	51 943,58	1 835 749,20	3 251 772,33	590 046,91	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 145 907,96	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	121 641,69	0,00	0,00	0,00	16 716,00	3 360,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	667 595,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	86 531,56	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	612 556,23	0,00	51 943,58	1 790 323,39	1 518 804,98	228 514,32	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	45 425,81	1 515 727,79	356 172,59	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 492,00	0,00	0,00
	RECETTES	13 594 247,57	261 143,00	0,00	0,00	12 859,64	134 392,00	55 085,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 127 865,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	261 143,00	0,00	0,00	11 783,10	22 900,00	55 085,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	8 465 872,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 076,54	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	510,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 492,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES						
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 301 518,39	224 787,93	17 647,74	679 130,49		11 502 297,45
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 348,95	0,00	0,00	0,00		2 164 756,91
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		141 717,69
204	Subventions d'équipement versées	254 500,00	0,00	0,00	0,00		1 010 626,56
21	Immobilisations corporelles	1 030 669,44	224 787,93	17 647,74	679 130,49		6 154 378,10
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		1 917 326,19
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		2 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		111 492,00
	RECETTES						
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		5 127 865,57
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		350 911,10
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		8 465 872,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		1 076,54
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	276 895,63	0,00	0,00		277 405,63
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		111 492,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	928 849,52	10 433 238,99	0,00	1 020 136,50	11 242 302,54	7 181 125,41	5 063 598,88	0,00
011	Charges à caractère général	71 268,41	5 000 306,42	0,00	355 233,43	2 331 564,49	885 229,03	272 001,25	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	4 977 334,05	0,00	653 728,63	8 784 243,54	4 138 386,13	3 506 185,49	0,00
014	Atténuations de produits	391 669,28	5 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	13 125,06	449 978,52	0,00	11 174,44	126 494,51	2 157 510,25	1 285 412,14	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	443 528,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	9 258,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	31 558 829,40	5 686 398,02	0,00	8 186,94	2 620 204,76	1 941 847,12	2 724 694,73	0,00
013	Atténuations de charges	47 269,37	263 868,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	17 277,95	83 780,38	0,00	4 043,15	1 896 333,64	1 353 020,07	495 440,21	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	3 659 618,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	28 377 092,37	5 494,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 093 863,15	395 449,59	0,00	0,00	713 827,19	497 864,73	1 889 445,93	0,00
75	Autres produits de gestion courante	7 261,86	1 284 795,42	0,00	4 143,79	10 043,93	90 962,32	339 808,59	0,00
76	Produits financiers	0,00	13 402,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	16 064,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES							
011	Charges à caractère général	0,00	2 530 163,45	556 239,35	450 118,31	881 164,61		40 286 937,56
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	598 160,30	61 692,81	-61 139,83	154 665,33		9 668 981,64
014	Atténuations de produits	0,00	1 912 960,70	289 588,04	511 133,14	710 507,28		25 484 067,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	19 042,45	204 958,50	125,00	15 970,00	22,00	397 311,28
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		443 528,38
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		9 256,39
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	21 188,81	165 337,82	76 163,89	970 172,21		45 773 023,70
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		311 127,91
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	1 200,00	75 700,91	1 317,00	-10 413,66		3 917 699,65
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 659 618,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		28 382 586,38
74	Dotations et participations	0,00	0,00	1 875,00	74 846,89	980 585,87		7 647 758,35
75	Autres produits de gestion courante	0,00	19 988,81	87 761,91	0,00	0,00		1 824 766,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		13 402,08
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		16 064,70
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	IV – ÉTATS ANNEXÉS
	IV
	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ÉTATS ANNEXÉS **IV**
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE **B1.2**

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Caté- gorie d'em- prunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)		Possibilité de rembour- sement anticipé (O/N)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)													
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					40 370 981,11								
1641 Emprunts en euros (total)					40 370 981,11								
00002730092X (2013-01)	Crédit Foncier	20/12/2013	27/12/2013	27/03/2014	1 400 000,00	F	FIXE	FIXE	3,320	3,427	C	O	A-1
00053440331 (2008-01)	Crédit Agricole	13/11/2008	03/12/2008	15/01/2010	100 000,00	F	FIXE	FIXE	5,000	4,923	P	O	A-1
00773760047-7413645 (2022-01)	La Société Financière de la Nef	24/06/2022	26/07/2022	26/07/2023	2 000 000,00	F	FIXE	FIXE	1,740	1,765	C	O	A-1
054732G (2021-01)	Caisse d'Epargne	07/01/2021	05/02/2021	05/05/2021	1 934 000,00	F	FIXE	FIXE	0,540	0,555	C	O	A-1
10000413725 (2016-01)	Crédit Agricole	09/01/2016	15/03/2016	01/05/2016	696 310,00	V	EURIBOR03M	EURIBOR03M	0,420	1,500	P	O	A-1
1382574 (2023-04)	Caisse des Dépôts et Consignation	07/12/2023	29/12/2023	29/12/2024	1 992 867,00	F	FIXE	FIXE	2,000	2,000	P	O	A-1
1749-102-001 (2017-01)	SOCIETE GENERALE	29/08/2017	15/09/2017	15/12/2017	1 000 000,00	V	EURIBOR03M	EURIBOR03M	0,131	1,782	C	O	A-1
2275-103-001 (2019-01)	SOCIETE GENERALE	28/03/2019	02/04/2019	02/07/2019	2 500 000,00	F	FIXE	FIXE	1,110	1,131	C	O	A-1
A3308069 (2008-02)	Caisse d'Epargne	31/03/2008	31/10/2008	05/01/2009	1 500 000,00	F	FIXE	FIXE	4,380	4,382	P	O	A-1
A33110EJ (2011-01)	Caisse d'Epargne	24/11/2011	29/06/2012	29/09/2012	1 000 000,00	F	FIXE	FIXE	2,750	2,797	C	O	A-1
DD18915146 (2020-01)	ARKEA	04/07/2020	14/10/2020	30/12/2020	4 000 000,00	F	FIXE	FIXE	0,490	0,491	C	O	A-1
MON502027EUR (2015-01)	La Banque Postale	22/12/2014	30/12/2014	01/04/2015	1 187 415,00	V	EURIBOR03M	EURIBOR03M	0,878	1,520	C	O	A-1
MON539364EUR (2021-03)	Caisse Française de Financement Local	17/11/2021	01/12/2021	01/03/2022	6 741 238,16	F	FIXE	FIXE	0,430	0,437	C	O	A-1
MON539366EUR (2021-02)	Caisse Française de Financement Local	17/11/2021	01/12/2021	01/12/2022	1 149 350,95	F	FIXE	FIXE	0,540	0,548	C	O	A-1
MON541545EUR (MON539577EUR)	La Banque Postale	17/12/2021	30/12/2021	01/04/2022	3 000 000,00	F	FIXE	FIXE	0,660	0,672	C	O	A-1
(2)													
MON542942EUR (MON542073EUR)	Caisse Française de Financement Local	03/06/2022	21/06/2022	01/10/2022	2 000 000,00	V	EURIBOR03M	EURIBOR03M	4,118	3,615	C	O	A-1
(2)													
MON543866EUR (2023-01)	La Banque Postale	26/01/2023	07/02/2023	01/06/2023	3 800 000,00	F	FIXE	FIXE	3,590	3,656	C	O	A-1
MON544406EUR (MON543682EUR)	La Banque Postale	22/12/2022	30/12/2022	01/04/2023	700 000,00	V	EURIBOR03M	EURIBOR03M	4,673	4,051	C	O	A-1
(2)													
MX2512216COL-JALLES (2023-03)	ARKEA	01/12/2023	20/12/2023	30/03/2024	2 670 000,00	F	FIXE	FIXE	3,880	4,010	C	O	A-1
ONE-681366€ (2014-01)	SOCIETE GENERALE	13/10/2014	15/10/2014	15/01/2015	1 000 000,00	F	FIXE	FIXE	2,230	2,282	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					776 273,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					776 273,00								
0401337601 (CARSAT2007)	CAISSE DE RETRAITE ET DE SANTE AU TRAVAIL AQUITAINE	09/11/2006	30/09/2007	31/10/2008	768 773,00	F	FIXE	0,000	0,000	A	C	O	A-1
202000211 (CAF2020)	CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES	21/07/2020	09/07/2021	09/08/2021	7 500,00	F	FIXE	0,000	0,000	A	P	O	A-1
Total général					41 147 254,11								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

VILLE SAINT MEDARD EN JALLES - 1-BUDGET PRINCIPAL - CFU - 2023

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor, 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Emprunts et dettes au 31/12/N						
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		31 466 891,82					2 118 848,17	414 098,45	0,00	85 122,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		31 466 891,82					2 118 848,17	414 098,45	0,00	85 122,00
00002730092X (2013-01)	N	0,00	A-1	466 666,80	4,99	FIXE	F	3,320	93 333,32	17 688,86	0,00	215,19
00053440331 (2008-01)	N	0,00	A-1	9 175,43	0,04	FIXE	F	5,000	8 738,53	895,70	0,00	441,17
00773760047-7413645 (2022-01)	N	0,00	A-1	1 866 666,67	13,57	FIXE	F	1,740	133 333,33	35 283,33	0,00	14 345,33
054732G (2021-01)	N	0,00	A-1	1 579 433,37	12,10	FIXE	F	0,540	128 933,32	8 964,10	0,00	1 321,06
10000413725 (2016-01)	N	0,00	A-1	346 764,61	7,08	EURIBOR03M	V	3,523	41 290,07	13 023,67	0,00	2 711,91
1382574 (2023-04)	N	0,00	A-1	1 992 667,00	13,00	FIXE	F	2,000	0,00	0,00	0,00	326,67
1749-102-001 (2017-01)	N	0,00	A-1	583 333,25	8,71	EURIBOR03M	V	3,544	66 666,68	22 350,25	0,00	1 205,15
2275-103-001 (2019-01)	N	0,00	A-1	1 749 999,94	10,26	FIXE	F	1,110	166 666,68	20 866,45	0,00	4 910,21
A3308069 (2008-02)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	FIXE	F	4,380	128 144,92	5 612,75	0,00	0,00
A33110EJ (2011-01)	N	0,00	A-1	233 333,18	3,50	FIXE	F	2,750	66 666,68	7 562,50	0,00	52,88
DD16915146 (2020-01)	N	0,00	A-1	3 199 999,96	11,75	FIXE	F	0,490	212 250,01	12 250,00	0,00	84,36
MON502027EUR (2015-01)	N	0,00	A-1	494 756,25	6,00	EURIBOR03M	V	3,506	79 161,00	19 138,71	0,00	6 277,63
MON539364EUR (2021-03)	N	0,00	A-1	6 067 114,37	17,92	FIXE	F	0,430	337 061,88	27 367,86	0,00	2 246,52
MON539365EUR (2021-02)	N	0,00	A-1	919 480,76	7,92	FIXE	F	0,540	114 935,10	5 663,43	0,00	427,56
MON541545EUR (MON539577EUR) (2)	N	0,00	A-1	2 737 500,00	18,00	FIXE	F	0,660	150 000,00	18 686,26	0,00	4 516,88
MON542942EUR (MON542073EUR) (2)	N	0,00	A-1	1 875 000,00	18,50	EURIBOR03M	V	3,046	100 000,00	59 573,66	0,00	21 586,46
MON543866EUR (2023-01)	N	0,00	A-1	3 610 000,00	14,17	FIXE	F	3,590	190 000,00	109 704,41	0,00	11 037,28
MON544406EUR (MON543682EUR) (2)	N	0,00	A-1	664 999,99	14,00	EURIBOR03M	V	3,717	35 000,01	19 501,06	0,00	8 029,87
MX2512216COL-JALLES (2023-03)	N	0,00	A-1	2 670 000,00	15,00	FIXE	F	3,880	0,00	0,00	0,00	3 453,20
ONE-6813666 (2014-01)	N	0,00	A-1	400 000,24	5,79	FIXE	F	2,230	66 666,64	9 985,45	0,00	1 932,67
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE SAINT MEDARD EN JALLES - 1-BUDGET PRINCIPAL - CFU - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)				
						Type de taux (12)	Index (13)				Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)			
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		153 756,00				40 939,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		153 756,00				40 939,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
0401337601 (CARSA T2007)	N	0,00	A-1	153 756,00	3,83	F	FIXE	38 439,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
202000211 (CAF2020)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	FIXE	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		31 620 647,82				2 159 787,17	414 098,45	0,00	0,00	85 122,00		

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turne)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	31 620 647,82	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture					Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	IV – ÉTATS ANNEXÉS
	IV
	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Avant opération de couverture	Catégorie d'emprunt (8)
		Taux payé		Taux reçu (7)					
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Amortissement payé dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Taux act.	Index (4)	Type de taux (3)	Taux act.	Index (4)	Taux act.	Contrat initial			Contrat renégocié	Intérêts	Capital
Total																	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		Durée (en années)		
Catégories de biens amortis				
L	Plaques de rue	1		21/12/1995
L	Immobilisations incorporelles	2		21/12/1995
L	Voitures, camions et véhicules industriels	8		21/12/1995
L	Mobilier	12		21/12/1995
L	Matériel de bureau	5		21/12/1995
L	Matériel informatique	3		21/12/1995
L	Matériels classiques	8		21/12/1995
L	Coffre-fort	30		21/12/1995
L	Installations et appareil chauffage	10		21/12/1995
L	Appareils de levage et ascenseurs	20		21/12/1995
L	Appareils de laboratoire	5		21/12/1995
L	Équipements de garage et ateliers	10		21/12/1995
L	Équipements de cuisine	10		21/12/1995
L	Équipements sportifs	10		21/12/1995
L	Installations de voirie	20		21/12/1995
L	Plantations	20		21/12/1995
L	Bâtiments légers, abris	10		21/12/1995
L	Agencements de bâtiments et installations électriques et téléphoniques	15		21/12/1995
L	Surcharges foncières (dépenses antérieures à 2016)	5		29/03/2017
L	Surcharges foncières (dépenses à partir de 2016)	15		29/03/2017
L	Installation et subventions des panneaux photovoltaïques	20		29/03/2017
L	Attribution de compensation en investissement	1		28/03/2018
L	Subvention d'équipement aux agents municipaux pour l'utilisation de modes de déplacement doux	1		25/06/2019
L	Subvention d'équipement aux associations	3		03/02/2021
L	Subventions d'équipement à l'EPCC	3		07/04/2021

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		1 100,00	9 260,00	1 840,00	8 520,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		1 100,00	9 260,00	1 840,00	8 520,00
TOTAL PROVISIONS		1 100,00	9 260,00	1 840,00	8 520,00

- (1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
- (2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DÉTAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – EMPRUNTS GARANTIS

B7.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle; B : bimestrielle; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTLEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B7.2

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 0,00
---	------------------------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	3 686 247,00	
Personnes de droit privé	1 463 877,00	
Associations	1 463 877,00	
ACCA (association communale de chasse agréée)	1 500,00	Locaux permanents et matériel
ADIE	13 940,00	
ADIL	7 100,00	
ADRIA	12 000,00	Locaux ponctuels et matériel
ADSB ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG BENEVOLE	200,00	Locaux ponctuels et matériel
ADSI TECHNOWEST (CM 16/12/2020)	40 489,00	
AGENCE DE MEDIATION CULTURELLE DES PAYS DU SAHEL	12 000,00	
AJR (aide aux jeunes en recherche d'emploi)	600,00	Locaux ponctuels et permanents
AMICALE DES GENDARMES DE ST MEDARD ? CASERNE GENDARMERIE	5 000,00	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	3 000,00	Locaux ponctuels et matériel
AMICALE DU QUARTIER DU BOURDIEU	200,00	
AMITIES SAINT MEDARDAISES	7 000,00	Locaux ponctuels et matériel
APM	140 840,00	Personnel, locaux permanents,ponctuels et matériel
ARTISTES DES BORDS DE JALLES	1 200,00	
ARTS ET CULTURE	1 000,00	
ASAP SUBAGUATIQUE	180,00	
ASCO	128 650,00	Locaux ponctuels et permanents et matériel
ASSM	99 055,00	Locaux ponctuels, permanents et matériel
ASSOCIATION DE PECHE (les moulins de ST Médard)	600,00	
ASSOGRELE	1 500,00	
AU FIL DE L'ACTE	1 400,00	Locaux ponctuels, permanents et matériel
AVECL	900,00	Locaux permanents
BADMINTON CLUB	2 000,00	Locaux ponctuels et permanents
BEL'ETOILE	1 400,00	Locaux ponctuels et permanents
BONSAI CLUB GIRONDIN	200,00	Locaux ponctuels
BORDEAUX BOMBERS FOOT AUSTRALIEN	1 070,00	Locaux ponctuels et permanents
BORDEAUX MON COMMERCE ? LA RONDE DES QUARTIERS	3 000,00	
BORDEAUX TECHNOWEST	47 000,00	
BOWLING CLUB DES JALLES	1 100,00	Locaux permanents
CANTEJALLES CHORALE	1 000,00	Locaux ponctuels
CFR- COMITE DE LA FORET ET DES RUISSEAUX	600,00	Locaux ponctuels et permanents
CHORESYLVAINE	1 000,00	Locaux ponctuels et permanents
CIDFF (Centre Information Droits des femmes)	4 788,00	
CINEMA DE PROXIMITE (ACPG)	4 526,00	
CLCV (Consommation logement et Cadre de Vie)	500,00	Locaux ponctuels
CLUB D'ENTREPRISES	450,00	Locaux ponctuels et permanents
CLUB DE LOISIRS LEO LAGRANGE PETANQUE	100,00	
CLUB PHOTO REFLEX	2 000,00	
COCHS	1 500,00	Locaux ponctuels et matériel
COLLEGE FRANCOIS MAURIAC ? SPORT	400,00	Locaux ponctuels et matériel

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COLLEGE FRANCOIS MAURIAC FOYER	200,00	Locaux ponctuels et matériel
COLLEGE LE HAILLAN	200,00	Locaux ponctuels et matériel
COMITE D'ENTENTE ASSO D'ANCIENS COMBATTANTS	1 500,00	Locaux ponctuels et matériel
COMITE DE JUMELAGE	4 950,00	Locaux ponctuels et matériel
COMPAGNIE A COUCHER DEHORS	6 680,00	Locaux ponctuels et matériel
CONFLUENCES	266 600,00	Personnel, locaux permanents,ponctuels et matériel
COOPERATIVE ELEMENTAIRE CARRIE	6 173,00	
COOPERATIVE ELEMENTAIRE CERILLAN RENEE LACOUE	969,00	
COOPERATIVE ELEMENTAIRE GAJAC	4 901,00	
COOPERATIVE ELEMENTAIRE HASTIGNAN	5 543,00	
COOPERATIVE ELEMENTAIRE MONTAIGNE	4 859,00	
CORPS A COEUR	2 360,00	Locaux ponctuels et permanents
DYNAMIC'S SENIORS	7 000,00	Locaux ponctuels et permanents
ECOLE DU CHAT LIBRE DE BORDEAUX	500,00	Locaux permanents et matériel
ENTENTE ATHLETIQUE DE ST MEDARD	1 500,00	
ENTENTE CYCLISTE MEDOC ATLANTIQUE	40 000,00	Locaux permanents et matériel
ESTRAN	2 500,00	Locaux ponctuels, permanents et matériel
FACECO	200,00	
FCPE FRANCOIS MAURIAC	5 000,00	Locaux ponctuels et permanents
FET EN JALLES	1 100,00	Locaux ponctuels et permanents
FNACA (Fédérat° des Anciens Combattants en Algérie ? Maroc ? Tunisie)	64 000,00	Locaux ponctuels, permanents et matériel
FOOTBALL CLUB DE ST MEDARD	78 500,00	Locaux ponctuels et permanents
GESTES ET EXPRESSIONS	250,00	
GHP	2 500,00	Locaux ponctuels et permanents
GIVB (Groupe d'intervention vocal basic)	700,00	Locaux ponctuels, permanents et matériel
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ST MEDARD (HASTIGNAN + CORBIAC)	500,00	
HOCKEY CLUB DES JALLES	2 000,00	
INSUP FORMATION / APP	840,00	Terrain permanent, ponctuels et matériel
JARDINIERS DE ST MEDARD	2 500,00	Locaux ponctuels et matériel
JUDO CLUB SAINT MEDARD	4 400,00	Locaux ponctuels, permanents et matériel
LA BALLE AU PIED (les copains d'abord)	800,00	Locaux ponctuels
LA CLE DES CHANTS	300,00	
LA DIAGONALE DES REVES	300,00	
LA MEMOIRE DE BORDEAUX METROPOLE	1 500,00	Locaux ponctuels, permanents et matériel
LE HAILLAN ST MEDARD TENNIS DE TABLE	200,00	
LES BLOUSES ROSES	300,00	
LES CLOWNS STETHOSCOPIES	400,00	
LOTISSEMENT LE MOULIN DE CAUPIAN	400,00	
LOTISSEMENT LE PRE DE GAJAC	500,00	
LOTISSEMENT VILLAGEXPO	350,00	Locaux ponctuels et permanents
MAGUDAS SPORT	150,00	Locaux permanents
MATIERE COULEUR	41 730,00	Locaux permanents et matériel
MISSION LOCALE TECHNOWEST	1 000,00	
NOUVELLES VOIES SUD OUEST	160,00	Locaux ponctuels
OAREIL	20 000,00	Locaux ponctuels, permanents et matériel
OASIS	2 000,00	Locaux ponctuels et permanents
PATRIMOINE SAINT MEDARD EN JALLES	650,00	
PEEP COLLEGE FRANCOIS MAURIAC	150,00	Locaux ponctuels et matériel
PHOTO CLUB DECLIC:JALLES	500,00	Locaux ponctuels et matériel
PLANNING FAMILIAL		

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
POMPIERS SOLIDAIRES DE MERIGNAC	2 500,00	Locaux ponctuels
PRADO 33 (service d'aide à la personne)	4 000,00	
PREVENTION ROUTIERE	200,00	
PROTECTION CIVILE SUD MEDOC	9 464,00	Locaux ponctuels, permanents et matériel
REVEIL GAJACAIS	2 000,00	Locaux permanents et matériel
ROLLER BUG	20 360,00	Locaux permanents et matériel
SAINTE MEDARD AERODEL CLUB	250,00	Locaux ponctuels et permanents
SAINTE MEDARD ARCHERS DES JALLES	14 550,00	Locaux ponctuels, permanents et matériel
SAINTE MEDARD BASKET CLUB	44 050,00	Locaux ponctuels et permanents
SAINTE MEDARD HANDBALL CLUB	20 000,00	
SAINTE MEDARD MON COMMERCE (SMMC)	5 600,00	
SAINTE MEDARD RUGBY CLUB SMIRC	80 000,00	Locaux ponctuels, permanents et matériel
SAPÉUR POMPIERS CADETS	200,00	
SARMENTS SOLIDAIRES	200,00	
SECOURS CATHOLIQUE	500,00	
SECOURS POPULAIRE	3 000,00	Locaux permanents et ponctuels et matériel
SOUVENIR DES FILLES DU CAMPS DE SOUGE	500,00	Locaux permanents, ponctuels et matériel
SUD MEDOC ORIENTATION GIRONDE	550,00	
TENNIS CLUB HASTIGNAN	700,00	
TRANSTECH	2 750,00	
UNICEF LYBIE	5 000,00	
UNICEF MAROC	5 000,00	
USEP HASTIGNAN	300,00	
VELO CITE	900,00	
WAY4SPACE ? SPACE HUB	50 000,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	2 222 370,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	2 222 370,00	
CCAS	1 185 000,00	
EPCC	1 037 370,00	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B8.2

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Designation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir				Cumul restant	Total (1)
					N+1	N+2	N+3	N+4		
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	IV – ÉTATS ANNEXÉS
	IV
	B8.3

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B8.4

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	TOTAL				0,00	0,00	0,00
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B8.5

ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	TOTAL				0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

		IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/IN		B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/IN

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
03/12/2015 - concession	ARTEC UCPA	ARTS ET TECHNIQUE SARL UNION NATIONALE DES CENTRES SPORTIFS DE PLEIN AIR	SARL Association Loi 1901	0,00 0,00
27/06/2018 - concession				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
- Subvention supérieure à 75 000 ?	ASCO	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE L'OUEST CONFLUENCES	Association Loi 1901	128 650,00
- Subvention supérieure à 75 000 ?	CONFLUENCES RUGBY CLUB ST MEDARD EN JALLES ASSM	CLUB SPORTIF RCSTMJ ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT MEDARD EN JALLES	Association Loi 1901 Association Loi 1901 Association Loi 1901	266 600,00 80 000,00 99 055,00
- Subvention supérieure à 75 000 ?				
- Subvention supérieure à 75 000 ?				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	2 233 422,43	2 166 836,11
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 218 383,00	2 106 598,16
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	15 039,43	57 287,95
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	2 950,00
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	2 950,00

Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
2 166 836,11	2 234 169,19	4 139 870,26	8 540 875,56
Dépenses à couvrir par des ressources propres			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		8 370 024,26	4 090 467,97
Ressources propres externes de l'année (a)		2 122 971,12	2 072 885,23
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FACTVA	1 365 742,00	1 365 741,60
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	429 738,00
10228	Autres fonds d'investissement	480 000,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
272	Titres immobilisés (droits de créance)	0,00	510,00
27638	Créance Autres établissements publics	277 229,12	276 895,63
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 247 053,14	2 017 582,74
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	17 348,00	15 094,24
28041581	Autres gpts-Biens mob., mat. et études	49 336,00	67 703,34
2804182	Autres org pub - Bat. et installations	33 633,33	24 388,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	14 769,00	23 985,59
28046	Attributions compensation investissement	667 595,00	667 595,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	77 949,00	109 064,38
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	8 195,70
281321	Immeubles de rapport	24 950,00	24 993,88
281568	Autre matériel, outillage incendie	31 949,00	32 817,79
2815731	Matériel roulant	12 475,00	6 642,56
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	30 147,00	10 491,51
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	194 349,00	44 521,57
2816	Biens histo. et cult. - dépenses amorti.	0,00	328,89
281828	Autres matériels de transport	167 926,00	196 684,67
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	1 936,96

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
281838	Autre matériel informatique	93 682,00	265 058,83
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	5 400,50
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	156 020,00	111 697,15
28185	Matériel de téléphonie	0,00	8 341,96
28188	Autres immo. corporelles	529 505,00	392 640,22
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	157 500,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 987 919,81	0,00

Total ressources propres disponibles	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
	4 090 467,97	303 486,56	0,00	3 332 385,97	7 726 340,50

Montant	
II	8 540 875,56
IV	7 726 340,50
V = IV - II (5)	-814 535,06

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
000001	CONSTRUCTION NOUVEAU		-200 000,00	0,00	232 081,84	8 400 000,00	0,00	8 632 081,84	0,00	8 632 081,84
000006	BATIMENT CENTRE PMF LIGNE VERTE		-4 162 568,00	4 162 568,00	9 234 794,22	12 162 568,00	0,00	21 397 362,22	1 612 845,70	19 784 516,52
000007	PLAN NUMERIQUE DES ECOLES		-126 876,00	0,00	329 024,10	441 876,00	0,00	770 900,10	129 024,00	641 876,10
000005	STADE GAJAC TRIBUNES ET VESTIAIRES		-325 306,00	325 306,00	1 627 862,94	4 125 306,00	0,00	5 753 168,94	1 467 655,93	4 285 513,01
TOTAL			-4 814 750,00	4 487 874,00	11 423 763,10	25 129 750,00	0,00	36 553 513,10	3 209 525,63	33 343 987,47

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	N-3	N-2	N-1	N
	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compléter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	N-3 0,00	N-2 0,00	N-1 0,00	N 0,00
---	--------------------	--------------------	--------------------	------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE		D1

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE		D2.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D5

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N		D7

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
--	--

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7		D8

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

	RESSOURCES			MONTANT		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA				0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA				0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)				0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire				0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)				0,00	0,00	0,00
FSE				0,00	0,00	0,00
FEDER				0,00	0,00	0,00
FEOGA				0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)				0,00	0,00	0,00
Autres ressources				0,00	0,00	0,00
Total ressources externes				0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité				0,00	0,00	0,00
Total ressources				0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)		D10

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FUNCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FUNCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

Tableau des effectifs de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles actualisé au 31 décembre 2023

GRADE	CATÉGORIE	AUTORISES PAR LE CM	POSTES POURVUS	<i>Dont pourvus Par contractuel</i>
EMPLOIS FONCTIONNELS				
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES	A	1	1	
DIRECTEUR SERVICES TECHNIQUES	A	1	1	
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT	A	2	2	
<i>SOUS TOTAL DES EMPLOIS FONCTIONNELS</i>		4	4	0
FILIÈRE ADMINISTRATIVE				
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	19	17	5
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2e CLASSE	C	26	22	
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1e CLASSE	C	22	20	
RÉDACTEUR	B	13	10	5
RÉDACTEUR PRINCIPAL DE 2E CLASSE	B	3	2	
RÉDACTEUR PRINCIPAL DE 1E CLASSE	B	2	2	
ATTACHE	A	16	15	3
ATTACHE PRINCIPAL	A	6	6	
ATTACHE HORS CLASSE	A	2	1	
<i>SOUS TOTAL DE LA FILIÈRE ADMINISTRATIVE</i>		109	95	13
FILIÈRE ANIMATION				
ADJOINT D'ANIMATION	C	26	25	3
ADJOINT D'ANIMATION TNC 29,75/35 ^e	C	14	11	11
ADJOINT D'ANIMATION TNC 31,5/35 ^e	C	36	36	18
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2e CLASSE	C	8	8	
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2e CLASSE TNC 25,5/35 ^e	C	1	1	
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2e CLASSE TNC 31,5/35 ^e	C	5	4	
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1e CLASSE	C	6	5	
ANIMATEUR TERRITORIAL	B	14	12	2
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2E CLASSE	B	1	1	1
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1E CLASSE	B	2	1	
<i>SOUS TOTAL DE LA FILIÈRE ANIMATION</i>		113	104	35

Tableau des effectifs de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles actualisé au 31 décembre 2023

FILIÈRE CULTURELLE				
Patrimoine et bibliothèques				
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	5	4	2
ADJOINT DU PATRIMOINE TNC 28/35°	C	1	1	1
ADJOINT DU PATRIMOINE PPAL 2° CLASSE	C	5	5	
ADJOINT DU PATRIMOINE PPAL 1e CLASSE	C	3	3	
ASSISTANT DE CONSERVATION	B	2	2	
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 2e CLASSE	B	3	2	
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 1e CLASSE	B	3	3	
BIBLIOTHÉCAIRE	A	1	1	
Enseignement artistique				
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 3/20°	B	1	1	1
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 6/20°	B	1	1	1
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 7/20°	B	1	1	1
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 8/20°	B	1	1	1
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 10/20°	B	2	2	2
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 12/20°	B	1	0	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TNC 15/20°	B	1	1	1
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE TEMPS COMPLET	B	2	2	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1E CLASSE TNC 9/20°	B	1	1	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1E CLASSE TNC 10/20°	B	1	1	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1E CLASSE TNC 11/20°	B	1	1	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1E CLASSE TNC 12/20°	B	1	1	1
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1E CLASSE TNC 13,5/20°	B	1	1	
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1E CLASSE TEMPS COMPLET	B	2	2	
SOUS TOTAL DE LA FILIÈRE CULTURELLE		40	37	11

Tableau des effectifs de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles actualisé au 31 décembre 2023

FILIÈRE POLICE MUNICIPALE				
GARDIEN-BRIGADIER	C	3	3	
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	9	8	
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	B	1	1	
<i>SOUS TOTAL DE LA FILIÈRE POLICE MUNICIPALE</i>		13	12	0
FILIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE				
ATSEM PRINCIPAL DE 2e CLASSE	C	4	1	
ATSEM PRINCIPAL DE 1e CLASSE	C	8	7	
AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE CLASSE NORMALE	B	8	8	1
AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE CLASSE SUPÉRIEURE	B	14	14	
AIDE-SOIGNANT DE CLASSE NORMALE	B	1	1	1
ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS TEMPS COMPLET	A	7	7	1
ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS TEMPS NON COMPLET 28/35e	A	1	1	
ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS DE CLASSE EXCEPTIONNELLE TEMPS COMPLET	A	2	2	
ASSISTANT SOCIO-ÉDUCATIF A TEMPS NON COMPLET 28/35°	A	1	1	1
ASSISTANT SOCIO-ÉDUCATIF DE CLASSE EXCEPTIONNELLE TEMPS COMPLET	A	1	1	
PUÉRICULTRICE A TEMPS COMPLET	A	2	2	
PUÉRICULTRICE TEMPS NON COMPLET 21/35°	A	1	0	
CADRE DE SANTÉ PARAMÉDICAL	A	1	1	
CADRE DE SANTÉ PARAMÉDICAL SUPÉRIEUR	A	1	1	
INFIRMIER EN SOINS GÉNÉRAUX TNC 21/35°	A	1	0	
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE TNC 7/35e	A	1	1	1
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE TNC 9/35e	A	1	0	
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE TNC 12/35°	A	1	0	
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE TNC 15/35°	A	1	1	1
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE TNC 16/35°	A	1	0	
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE TNC 17,5/35°	A	1	0	
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE TNC 18,75/35°	A	1	0	
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE TNC 22/35e	A	1	1	1
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE TNC 28,5/35°	A	1	1	1
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE TNC 33/35e	A	1		
PSYCHOLOGUE HORS CLASSE TNC 24/35°	A	1	0	
PSYCHOLOGUE HORS CLASSE TNC 31/35°	A	1	1	
<i>SOUS TOTAL DE LA FILIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE</i>		64	51	8

Tableau des effectifs de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles actualisé au 31 décembre 2023

FILIÈRE SPORTIVE				
ÉDUCATEUR DES APS	B	6	4	3
ÉDUCATEUR DES APS PRINCIPAL 2e CLASSE	B	3	2	
ÉDUCATEUR DES APS PRINCIPAL 1e CLASSE	B	2	2	
CONSEILLER TERRITORIAL	A	1	1	
<i>SOUS TOTAL DE LA FILIÈRE SPORTIVE</i>		12	9	3
FILIÈRE TECHNIQUE				
ADJOINT TECHNIQUE	C	137	125	19
ADJOINT TECHNIQUE – TNC 17,5/35	C	1	1	1
ADJOINT TECHNIQUE – TNC 20/35	C	1	0	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2e CLASSE	C	67	67	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2e CLASSE TNC 28/35°	C	1	0	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1e CLASSE	C	35	32	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1e CLASSE TNC 28/35°	C	1	1	
AGENT DE MAÎTRISE	C	8	8	1
AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL	C	20	19	
TECHNICIEN	B	4	3	2
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2e CLASSE	B	4	2	
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1e CLASSE	B	4	4	
INGÉNIEUR	A	3	1	1
INGÉNIEUR PRINCIPAL	A	1	1	
<i>SOUS TOTAL DE LA FILIÈRE TECHNIQUE</i>		287	264	24
TOTAL des postes permanents		642	576	94

Tableau des effectifs de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles actualisé au 31 décembre 2023

ANNEXE – ÉTAT DU PERSONNEL (CONTRACTUELS)

Nbre de postes créés	Nbre de postes pourvus	AGENTS CONTRACTUELS (emplois permanents)	CAT. (1)	SECTEUR (2)	RÉMUNÉRATION (3)	CONTRAT (4)
2	2	COLLABORATEUR DE CABINET	A	CAB	IB 821	L.333-1 CGFP
1	1	CHARGE DE L'ORGANISATION ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION	A	TECH	IB 940	L.332-8-2° CGFP
1	1	TECHNICIEN PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL	B	ADM	IB 478	L.332-8-2° CGFP
1	1	CHARGE DE DÉVELOPPEMENT ECO / EMPLOI	A	ADM	IB 672	L.332-8-2° CGFP
13	13	ASSISTANTES MATERNELLES	C	S	Code de l'action sociale et des familles	
1	1	MÉDECIN CCS Temps complet	A	MT	Grille des praticiens hospitaliers	L.332-8-1° CGFP
3	2	MÉDECIN CCS TNC 28/35°				
1	0	MÉDECIN CCS TNC 21/35°				
1	1	MÉDECIN CCS TNC 17,5/35°				
1	1	MÉDECIN CCS TNC 14/35°				
2	2	MÉDECIN CCS TNC 10,5/35°				
1	0	MÉDECIN CCS TNC 8,75/35°				
28	25	TOTAL emplois permanents contractuels				

CATÉGORIES : A, B et C

SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

S : Social (dont aide social)

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel (dont enseignement)

ANIM : Animation

CAB : Collaborateurs de Cabinet

RÉMUNÉRATION : Référence à un indice brut de la fonction publique (ou brut annuel)

CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique)

* L.332-8-1° : Emploi permanent lorsqu'il n'existe pas de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

* L.332-8-2° : Emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté statutairement

* L.352-4 : Travailleurs handicapés

* L.343-1 : Emplois de direction

* L.333-1 : collaborateur de cabinet

	Nombre de membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombre de votants	Nombre de pouvoirs	Nombre de suffrages exprimés	VOTES			Nombre de signatures	Date de convocation
						Pour	Contre	Abstention		
Compte Financier Unique de la Commune pour l'exercice 2023. Budget principal	39	35	38	3	38	31	0	7	35	21/03/2024
Compte Financier Unique 2023. Budget annexe du bâtiment à usage commercial. Adoption	39	35	38	3	38	31	0	7	35	21/03/2024
Compte Financier Unique 2023. Budget annexe de la production d'énergie. Adoption	39	35	38	3	38	31	0	7	35	21/03/2024
Compte Financier Unique 2023. Budget annexe des logements sociaux Allée Dordins. Adoption	39	35	38	3	38	31	0	7	35	21/03/2024
Compte Financier Unique 2023. Budget annexe Centre Communal de Santé. Adoption	39	35	38	3	38	31	0	7	35	21/03/2024
Compte Financier Unique 2023. Budget annexe Picot. Adoption	39	35	38	3	38	31	0	7	35	21/03/2024

APOUX S.
AUGE A.
BERBIS C.
BERNIER L.
BESSIERE S.
BOUTEYRE J.
BRU P.
CANOUET MD.
CASES B.
CLAVERIE P.

COURREGES H.
CRISTOFOLI B.
CROIZET P.
DEAU N.
DURAND V.
ERSIN S.
FEYTOUT-PEREZ J.
FIZE F.
GRÉMY F.
GUERIN K.

GUILLOT P.
HELAUDAIS S.
JØIE D.
JOUSSAUME C.
LAPLACE M.
LEBOUHELLEC G.
MALLEIN E.
MANGON J.
POMI E.
MARENZONI C.

MORISSET M.
PICARD MO.
POUBLAN C.
RIGAUD D.
ROSCOP K.
ROYER F.
TARTARY P.
TRICHARD JL.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 29 mars 2024 et de la publication le 29 mars 2024.

A Saint-Médard-en-Jalles, le 27 mars 2024.

Stéphane Delpéyrat,
Maire





VILLE DE SAINT-MÉDARD EN-JALLES

Rapport de présentation
Compte Financier Unique 2023

CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 MARS 2024

Table des matières

Rapport de présentation.....	1
Compte Financier Unique 2023.....	1
1/ LES MASSES DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023.....	4
1.1 - Le solde de clôture.....	4
1.2 - Les reports.....	4
1.3 – Résultat.....	5
2/ LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	5
2.1 - Les dépenses de fonctionnement.....	5
2.2 - Les recettes de fonctionnement.....	7
3/ LA SECTION D'INVESTISSEMENT.....	10
3.1 - Les dépenses d'investissement.....	10
3.2 - Les recettes d'investissement.....	12
4/ BUDGET ANNEXES.....	13
4.1 - Budget annexe du bâtiment à usage commercial.....	13
4.2 - Budget annexe des logements sociaux allée Dordins.....	14
4.3 - Budget annexe Centre de Santé.....	15
4.4 - Budget annexe Production d'énergie.....	16
4.5 - Budget annexe Picot.....	17

L'arrêté des comptes de la commune donne lieu à un vote du Conseil Municipal qui doit être effectué au plus tard le 30 Juin de l'année qui suit un exercice budgétaire.

Évoqué de longue date dans le secteur public local, le Compte Financier Unique (CFU) est expérimenté depuis 2021, en trois vagues, et par environ 2500 collectivités.

Pour ce faire deux conditions doivent être remplies :

- ✓ appliquer le référentiel budgétaire et comptable M57 (ou M57 simplifiée pour les collectivités de moins de 3500 habitants) ;
- ✓ dématérialiser les documents budgétaires (vers la préfecture et vers le comptable).

Comme décidé l'année dernière, notre commune expérimente le CFU pour la première fois cette année¹.

C'est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes ».

Plus simple et plus lisible que les anciens comptes administratifs et comptes de gestion, c'est un document unique qui permet de faire un relevé exhaustif des réalisations de dépenses et recettes au cours de l'exercice écoulé.

Ainsi, ce document permet de dégager le résultat, tant en section de fonctionnement, qu'en section d'investissement.

En 2023, la Ville a tout d'abord dû faire face aux conséquences financières de l'orage de grêle de 2022 en prenant en compte les nombreux travaux à réaliser sur le patrimoine communal. De plus, la hausse généralisée des prix liée aux tensions internationales et les diverses mesures gouvernementales ont pesé fortement sur l'exécution du budget 2023. C'est dans ce contexte lourdement contraint que la commune a néanmoins décidé de maintenir ses ambitions sociales, culturelles, éducatives, sportives, économiques et environnementales, par des actions très concrètes rendues d'autant plus nécessaires pour les Saint-médardaises et Saint-médardais. A ce titre, le budget 2023 a permis, dans le cadre de ces priorités, de nombreuses réalisations, notamment :

- Les domaines de l'action sociale, des solidarités et de l'accès au soins : la création en 2023 du Centre Communal de Santé pour répondre aux besoins médicaux des habitants, l'ouverture du « point justice » dans le bâtiment Pierre Mendès France offrant de nouveaux services aux habitants, le renforcement de l'équipe de médiation sociale par le recrutement d'un agent supplémentaire, l'expérimentation du restaurant solidaire, le versement des surcharges foncières

¹ Conformément à l'arrêté interministériel du 13 décembre 2019 (modifié par arrêté du 31 octobre 2023, liste des collectivités territoriales fixée dans son annexe), et par la délibération du conseil municipal DG23_149 du 27/09/2023.

à destination des bailleurs dans le cadre de la construction de logements sociaux, la poursuite du dispositif des prêts d'honneur étudiant, le renforcement des heures consacrées au programme de sport-santé, le lancement de l'opération de rénovation urbaine de Berlincan et le développement de la communication relative aux aides existantes (accès aux droits). Le plan d'actions égalité a été poursuivi avec la mise en œuvre du dispositif « Angela », le programme égalité avec le collège François Mauriac ou encore le projet tutoré Science Po Bordeaux - ENSAP pour l'aménagement des espaces publics. Il faut noter également les actions réalisées dans le cadre de la participation citoyenne favorisant la gouvernance et le lien social, notamment du conseil local de la vie associative (CLVA) ainsi que le lancement de la Convention Citoyenne.

- La transition énergétique et écologique : Élément essentiel du budget 2023, la Ville a souhaité accélérer son programme de réalisation avec le renforcement financier de la Ligne verte. Parmi les réalisations, il peut être noté : la mise en œuvre concrète du Plan de sobriété énergétique communal, la rénovation du patrimoine communal et réhabilitation de plusieurs bâtiments, dont la finalisation des études pour la rénovation de la salle Louise Michel, la poursuite du déploiement de l'éclairage public à leds pour l'ensemble des bâtiments de la collectivité, les opérations « nature en ville » sur les façades des bâtiments publics et des rues du centre-ville. Nous pouvons noter également la poursuite du diagnostic écologique et faunistique de la commune visant à préserver sa biodiversité, la mise en œuvre de l'éco-pâturage sur les propriétés communales, les actions d'éducation à l'environnement dans les quartiers et les écoles, le dispositif écomégot ou encore le Plan de lutte contre le gaspillage alimentaire et après plusieurs mois de travail avec les propriétaires, le vote de la Zone de Préemption des Espaces Naturels Sensibles pour notre commune. L'ensemble de ces actions ont notamment permis à la ville d'être reconnue en 2023 par le programme « Territoire Engagé pour la Nature ».
- L'éducation, le sport, la culture, la jeunesse et la petite enfance : 2023 aura vu le lancement de travaux importants dans les écoles, notamment l'école Renée Lacoude à la suite des groupes de travail réalisés en 2022 et les sanitaires de l'école Montaigne, le verdissement des écoles afin de réduire les îlots de chaleur, le déploiement de la phase 2 du plan numérique dans les écoles, le soutien aux projets scolaires en matière culturelle, la réalisation des chantiers jeunes, le financement du bus plage pour les familles vers Lacanau et le dispositif de participation des jeunes. La livraison d'une très belle aire de jeux à

Feydit a répondu aux demandes exprimées par les familles et le centre social ConfluenceS. A noter également pour la petite enfance, le lancement des études de maîtrise d'œuvre en vue de la construction de la Maison de la petite enfance et aussi l'obtention du label écolo-crèche, fin 2023, pour l'ensemble des structures publiques de la commune, couronnant deux années de travail en ce sens par les équipes de la Ville.

Le domaine sportif a été marqué, outre l'accueil par la Ville de la coupe du monde de rugby et des équipes d'Irlande et du Chili, par la finalisation des travaux de réhabilitation et d'extension des tribunes du rugby (*Tribunes François Dugrava*) au stade Monseau, ainsi que le renouvellement du label « ville active et sportive » distinguant la qualité des équipements et la politique sportive municipale, s'appuyant sur deux axes majeurs : l'éducation au sport et le soutien aux associations.

Côté culture, une programmation de spectacles a été lancée dans l'espace culturel Georges Brassens. Outre les spectacles, de la Scène Nationale ou de la Ville, au Carré des Jalles, elle a permis le développement d'une offre culturelle nouvelle et de proximité sur la commune. L'ensemble de cette politique permet la réalisation de très nombreuses actions, telles que : l'opération « Jallifornie », l'exposition exceptionnelle « *Selma, l'après Martin Luther King* » du photographe engagé Ken Wong-Youk-Hong, réalisée en partenariat avec la mission égalité de la commune, le festival Jalles House Rock, les apéros concerts, les séances de cinéma en plein air, le festival de rue « *les moments suspendus* », le carnaval, la fête de la musique, la première édition du « *Festival Première Ligne* » avec le cinéma, les dégustations littéraires, le lancement des Podcasts des médiathèques, le grand succès des actions de Noël ainsi que le festival Animasia regroupant des milliers de jeunes dans un moment populaire.

- Dans le domaine économique, emploi, commerces, 2023 aura permis la poursuite des actions en faveur du développement économique (étude sur la requalification de Berlincan, commercialisation de Galaxie 4, soutien par le Fab Lab et l'éco système Copernic, Way4Space,...), de l'emploi (partenariat avec France Travail pour soutenir les entreprises dans leur recherche de salariés, forum « *opportunités du territoire* » innovant pour l'emploi, ...) et du commerce (food trucks dans les quartiers, soutiens aux commerces lors des travaux du bus express, animation du marché hebdomadaire, repas et marchés des producteurs, salon de l'artisanat, les « inventives » avec Transtech, ou encore le grand succès du marché de Noël ayant réunit plus de 15 000 visiteurs.

- Tranquillité et sécurité publique : La municipalité a confirmé sa volonté de préserver et améliorer la tranquillité et la sécurité publique avec le recrutement de trois policiers municipaux supplémentaires, passant l'équipe à 12 agents, et permettant leur présence jusqu'à 20h, 6 jours sur 7, le renforcement des actions du CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), la formation d'une unité cynophile, le passage en zone bleue du stationnement et l'installation de caméras dédiées, ou encore la réalisation de l'opération « l'Été O² » pour améliorer la sérénité des soirées estivales sur la place de la République.
- Enfin, en lien avec Bordeaux Métropole, le nouveau contrat de Codéveloppement (Codev 6) a été approuvé en 2023. Pour la Ville de Saint-Médard-en-Jalles, il porte 74 fiches actions qui auront un fort impact sur notre territoire, aussi bien dans le domaine des mobilités (avec notamment la réalisation prochaine de l'enquête publique pour le TRAMWAY ou le réseau REVE dédié aux déplacements cyclables et s'inscrivant dans le plan vélo et mobilités actives de la commune) que de l'environnement ou de l'aménagement urbain.

1/ LES MASSES DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023

1.1 - Le solde de clôture

Le total des mouvements budgétaires réalisés comprenant les opérations d'ordre en 2023 est de **54 583 352,82 €** en dépenses, et de **62 901 764,35 €** en recettes.

A ces sommes doivent être agrégés les résultats reportés de l'exercice 2022 afin de déterminer le solde de clôture, soit **1 100 000 €** en recettes de fonctionnement et **4 139 870.26 €** en dépense d'investissement.

1.2 - Les reports

Au niveau de la section d'investissement, les engagements de dépenses et de recettes certaines qui n'ont pas pu faire l'objet d'un ordonnancement avant le 31 décembre 2023 doivent faire l'objet d'un report sur l'exercice 2024.

Les reports de dépenses s'élèvent à **2 234 169,19 €**, et **303 486,56 €** en recettes. Au niveau des dépenses, on retrouve pour l'essentiel des engagements juridiques contractés dans le cadre de la passation de marchés publics de travaux, tandis que les recettes portent essentiellement sur des subventions d'équipement.

1.3 – Résultat

Sans différencier le fonctionnement de l'investissement, il est possible de calculer le résultat en agrégeant le solde de clôture et les reports de l'exercice.

Si on considère les résultats reportés de 2022, le solde de clôture et les reports de l'exercice 2023, nous obtenons un résultat excédentaire de **3 347 859 €** qui sera porté en section de fonctionnement de l'exercice 2024.

	Recettes	Dépenses
Résultats reportés 2022	1 100 000 €	4 139 870 €
Exercices 2023	62 901 764 €	54 583 353 €
Report 2023	303 487 €	2 234 169 €
Totaux	64 305 251 €	60 957 392 €

2/ LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les mouvements budgétaires comptabilisés en section de fonctionnement sur l'exercice 2023 sont de :

	Montants	Dont écritures réelles
Dépenses	42 312 020.30 €	40 286 937.56 €
Recettes	46 489 706.21 €	45 773 023.70 €

2.1 - Les dépenses de fonctionnement

L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement entre 2022 et 2023 est de +4,87%. Dans un contexte inflationniste fort, la Ville a dû faire face à des hausses exceptionnelles, principalement au niveau de l'alimentation et de la masse salariale.

Ci-dessous, l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement depuis 2020 :

	DRF	Evolution
2020	34 198 368 €	-
2021	35 877 513 €	4,91 %
2022	38 413 728 €	7,07 %
2023	40 286 938 €	4.87 %

➤ Les charges à caractère général :

Les charges à caractère général ont augmenté de + 5,48 % entre 2022 et 2023.

Ci-après, leur évolution depuis 2020 :

	Total voté	Réalisé
2020	7 928 760 €	7 262 353 €
2021	8 771 419 €	8 446 354 €
2022	9 501 468 €	9 166 691 €
2023	10 787 876 €	9 668 982 €

Cette augmentation s'explique par l'évolution des charges liées aux fluides pour l'exercice 2023 (l'électricité notamment), pour un montant total de 1,2 M€, contre 0,96 M€ en 2022.

On constate néanmoins un réalisé inférieur, majoritairement dû aux économies réalisées sur ces dépenses d'énergie de près de 800 k€.

S'agissant des denrées alimentaires, et spécifiquement au niveau de la cuisine centrale, celles-ci ont coûté 1,63 M€ en 2023 contre 1,46 M€ en 2022.

Outre ces évolutions de charges, qui sont les plus significatives au sein de ce chapitre, la Ville a subi de nombreuses évolutions de tarifs, impactant en réalité l'ensemble des achats de fournitures et d'équipements des services.

➤ Les dépenses de personnel :

La masse salariale représente 63,51 % des dépenses de fonctionnement de la collectivité, et est en augmentation de près d'1,5 M€ entre 2022 et de 2023.

Cette évolution s'explique principalement par :

- la revalorisation du point d'indice de +1.5 % au 01/07/2023 ;
- les revalorisations du SMIC de janvier et mai 2023 ;
- l'effet Glissement Vieillesse Technicité (GVT) ;
- le versement de la prime de pouvoir d'achat aux agents de la Ville.

	Total voté	Réalisé
2020	22 279 887 €	22 126 854 €
2021	22 899 836 €	22 763 839 €
2022	24 412 639 €	23 979 915 €
2023	25 484 079 €	25 484 067 €

➤ Les principales participations de la Ville

Évolution des subventions versées :

	Subvention aux associations	Subvention au CCAS	Subvention à l'EPCC	Total	Evolution
2020	1 141 794 €	1 292 294 €	1 088 154 €	3 522 242 €	7,68 %
2021	1 218 251 €	1 111 200 €	1 099 916 €	3 429 367 €	-2,64 %
2022	1 394 146 €	1 503 000 €	1 101 372 €	3 998 518 €	16,60 %
2023	1 566 610 €	1 185 000 €	1 001 372 €	3 752 982 €	-6,10 %

➤ Les autres dépenses

Au niveau du chapitre 014, on peut constater le versement du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) à hauteur de 251 K€.

Également, la Ville a versé des pénalités dans le cadre de la loi dite SRU à hauteur de 124,7 K€. Il convient de préciser que les surcharges foncières versées par la Ville pour favoriser la construction de logements sociaux permettent d'atténuer le montant total dû à l'État.

En 2023, la Ville a contracté trois nouveaux emprunts (Intracting, ARKEA et la Banque postale).

Ci-après, l'évolution des charges d'intérêt depuis 2020 :

	Réalisé	Evolution
2020	391 799	- 8.81 %
2021	333 527	- 14,87 %
2022	194 786	- 41,60 %
2023	443 528	127,70 %

2.2 - Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 45 773 023 € en 2023. Elles sont en hausse de +3 M€ par rapport à 2022 en raison de l'augmentation des bases fiscales décidées par l'État de +7,1%.

	RRF	Evolution
2020	38 695 771	-
2021	41 658 632	+ 7,65 %
2022	42 698 570	+ 2,49 %
2023	45 773 023	+ 7,20 %

➤ Les produits des services

Les recettes au chapitre 70 (produits des services) atteignent 3,9 M€ et sont en hausse en 2023 par rapport à 2022 (+3,56%), ce qui montre l'attractivité de l'offre des services publics communaux.

➤ La fiscalité

Les recettes de la fiscalité directe locale sont constituées notamment par la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe foncière sur les propriétés non bâties et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

En 2023, la Ville a perçu à ce titre 26,1 M€, contre 24,3 M€ en 2021, ce qui représente une hausse de 1,8 M€ sur cet exercice (en raison de la revalorisation des bases locatives décidée par l'État d'une valeur de 7,1%).

A ces produits doivent être ajoutées les recettes de la fiscalité indirecte locale, notamment :

- la taxe additionnelle aux droits de mutations pour un montant de 1,36 M€. Ce montant est en baisse de 600 K€ par rapport à 2022 (1,96 M€) ;
- la taxe sur l'électricité, pour un montant de 767 K€ ;
- la taxe sur la publicité extérieure pour un montant de 94 K€.

➤ Les reversements et contributions de Bordeaux Métropole

L'attribution de compensation versée en 2023 s'élève à 2,45 M€. Son montant est identique à celui de 2022.

La Dotation de Solidarité Métropolitaine (DSM) versée en 2023 par Bordeaux Métropole est de 1,27 M€. Son montant est identique par rapport à l'exercice 2022.

Par ailleurs, la Ville perçoit un fonds de concours de 1,12 M€ car elle exerce en lieu et place de la Métropole, la compétence « voirie et propreté ».

➤ La dotation globale de fonctionnement (DGF)

En 2023, le produit de la DGF a augmenté légèrement de 57 177 € après des années de fortes baisses.

La Ville de Saint-Médard-en-Jalles perçoit néanmoins toujours des recettes de DGF par habitant en comparaison nettement inférieures à celles des communes de sa strate.

	Réalisé	Evolution
2020	968 984 €	-13,95 %
2021	833 593 €	-13,97 %
2022	615 467 €	-26,17 %
2023	672 644 €	9,29 %

➤ Les participations des autres partenaires

La contribution de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) au fonctionnement des actions de la Ville atteint 2,9 M€ en 2023. Cette participation correspond aux sommes perçues au titre du soutien aux structures d'accueil de la petite enfance, aux accueils de loisirs et accueils périscolaires, aux écoles multi-sports, à l'accueil de jeunes, ainsi qu'aux aides versées dans le cadre de la Convention Territoriale Globale et au titre des actions en faveur de la parentalité.

On recense également des participations du Conseil départemental pour 27,5 K€.

Enfin, l'État a versé à la Ville 2,39 M€ au titre des allocations compensatrices, c'est à dire les sommes qui sont attribuées aux collectivités tous les ans afin de compenser les exonérations obligatoires et qui affectent le produit de la fiscalité directe locale.

➤ Les recettes exceptionnelles

Les recettes exceptionnelles s'élèvent à 16 065 €, provenant essentiellement d'annulation de mandats sur exercice antérieur.

3/ LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les mouvements budgétaires comptabilisés en section d'investissement sur l'exercice 2023 sont de :

	Montants	Dont écritures réelles
Dépenses	12 271 332,52 €	11 502 297,45 €
Recettes	16 412 058,14 €	14 334 622,84 €

3.1 - Les dépenses d'investissement

Elles sont constituées principalement des dépenses d'équipement et du remboursement du capital de la dette.

➤ Les dépenses d'équipement

Il s'agit des dépenses imputées aux chapitres 20, 204, 21 et 23.

	Total voté	Réalisé	Taux de réalisation
2019	13 794 076	10 102 881	73 %
2020	13 596 734	8 546 162	62 %
2021	13 011 879	11 117 661	85 %
2022	15 508 819	11 372 736	73 %
2023	14 581 318	9 224 049	63 %

La Ville présente en 2023 un volume de dépenses d'équipement plus réduit qu'en 2022. L'explication réside simplement dans le temps plus important consacré aux études et négociations de certains projets importants (salle Louise Michel, réhabilitation des espaces Georges Brassens, hangar des ST...).

Tous ces projets seront réalisés en 2024.

Les crédits de paiement ouverts dans le cadre des autorisations de programme pour 5,85 M€ en 2023, ont été consommés à hauteur de 3,21 M€ :

Libellé de l'AP	Crédits de paiement	Réalisé
STADE GAJAC TRIBUNES ET VESTIAIRES	1 610 821	1 467 656
LIGNE VERTE	4 107 628	1 612 846
PLAN NUMÉRIQUE DES ÉCOLES	129 024	129 024

Les principaux travaux comptabilisés au niveau de l'AP/CP Ligne Verte sont les suivants :

- Travaux dans les écoles : 774 160,71 €
- Travaux salle Louise Michel : 160 796,90 €
- Aménagement voirie : 588 770,88 €

Les autres opérations réalisées en 2023 (hors AP/CP) sont les suivantes :

- Travaux suite aux orages de juin 2022 (1 030 K€) ;
- Des travaux d'entretien des maternelles (35,9 K€) et des écoles élémentaires (89,8 K€) hors travaux liés aux dégâts de l'orage de grêle ;
- Aménagement du parc de Feydit pour l'aire de jeux (129,9 K€) et aménagement divers lieu pour aire de jeux (62 K€) ;
- Travaux de voirie et éclairage (512 K€) ;
- Acquisitions de parcelles rue Henri Martin et Alexis Puyo (328 K€) ;
- Études liées à la Maison de la Petite Enfance (369,6 K€) ;
- La finalisation des travaux du Centre équestre (101,9 K€) ;
- Réfection toiture maison de l'ingénieur (88,6 K€) ;
- L'acquisition d'équipements sportifs (50,7 K€) ;
- Acquisition des équipement communs suite clôture du budget annexe Picot (224 K€) ;
- Achat nouvelle balayeuse et tracteur pour les services techniques (362 K€) ;
- Acquisition d'un nouveau projecteur pour le cinéma (55 K€) ;
- Début des travaux du Hangar des services techniques (94 K€) ;
- Acquisition de matériel informatique et téléphonique et réseaux (158,7 K€) ;
- Versement de surcharge foncière pour la construction de logements sociaux (190,5 K€) ;
- Réfection de étanchéité de la toiture de l'EHPAD (33 K€).

➤ Le remboursement du capital de la dette

Il s'élève à 2,163 M € en 2023 avec un ratio de capacité de désendettement de 5,76 années.

3.2 - Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à **14 334 622,84 €** en 2023.

Elles sont principalement constituées de l'excédent de fonctionnement capitalisé pour 3,3 M€ ainsi que des emprunts.

La Ville a, en effet, encaissé 8,4 M€ répartis comme suit :

- 1,99 M€ auprès de la caisse des dépôts et consignations concernant l'emprunt Intracting ;
- 2,67 M€ auprès de la Banque ARKEA ;
- 3,79 M€ auprès de la Banque Postale.

Les autres recettes d'investissement perçues par la Ville en 2021 sont les suivantes :

- 531 K€ de subventions d'équipement dont :
 - 11,8 K€ de Dotation de Soutien à l'Investissement Local ;
 - 86 K€ de Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes ;
 - 22,9 K€ de la fédération Française de football pour le drainage sur le terrain des Biges ;
 - 25,6 K€ de l'agence de l'eau pour les travaux de l'école élémentaire Corbiac ;
 - 20 K€ de l'ADEME pour la réalisation d'un schéma directeur immobilier et énergétique pour les bâtiments communaux ;
 - 55 K€ de la CAF de Gironde pour l'établissement Gribouille ;
- 1,44 M€ de Fonds de Compensation de la TVA ;
- 429,7 K€ de recettes reversées par Bordeaux Métropole au titre de la taxe d'aménagement ;
- 97,2 K€ de Bordeaux Métropole du fond de soutien intempéries ;
- 111,5 K € de Bordeaux Métropole concernant le remboursement des travaux d'urgence au carré des Jalles avancés par la ville ;
- 47,2 K€ du budget annexe de la production d'énergie pour le remboursement de l'avance faite par le budget principal et 229,1 K€ concernant la clôture du budget annexe Picot.

4/ BUDGET ANNEXES

4.1 - Budget annexe du bâtiment à usage commercial

FONCTIONNEMENT			
	RÉSULTAT REPORTÉ 2022	RÉALISÉ 2023	RESTES A RÉALISER 2023
DÉPENSES	- €	15 487,80 €	- €
RECETTES	565 042,17 €	115 820,65 €	- €

INVESTISSEMENT			
	RÉSULTAT REPORTÉ 2022	RÉALISÉ 2023	RESTES A RÉALISER 2023
DÉPENSES	2 340,75 €	2 609,47 €	- €
RECETTES	- €	2 340,75 €	- €

Section de fonctionnement

résultat section de fonctionnement 2023	100 332,85 €
résultat 2022 reporté	565 042,17 €
résultat cumulé 2023	665 375,02 €

Section d'investissement

résultat section d'investissement 2023	-268,72 €
résultat 2022 reporté	-2 340,75 €
résultat cumulé 2023	-2 609,47 €

4.2 - Budget annexe des logements sociaux allée Dordins

FONCTIONNEMENT			
	RÉSULTAT REPORTÉ 2022	RÉALISÉ 20223	RESTES A RÉALISER 2023
DÉPENSES	- €	1 832,00 €	- €
RECETTES	47 382,63 €	7 549,38 €	- €

INVESTISSEMENT			
	RÉSULTAT REPORTÉ 2022	RÉALISÉ 2023	RESTES A RÉALISER 2023
DÉPENSES	- €	- €	- €
RECETTES	- €	- €	- €

Section de fonctionnement

résultat section de fonctionnement 2023	5 717,38 €
résultat 2022 reporté	47 382,63 €
résultat cumulé 2023	53 100,01 €

Section d'investissement

résultat section d'investissement 2023	- €
résultat 2022 reporté	- €
résultat cumulé 2023	- €

4.3 - Budget annexe Centre de Santé

FONCTIONNEMENT			
	RÉSULTAT REPORTÉ 2022	RÉALISÉ 2023	RESTES A RÉALISER 2023
DÉPENSES	- €	138 739,18 €	- €
RECETTES	- €	183 991,32 €	- €

INVESTISSEMENT			
	RÉSULTAT REPORTÉ 2022	RÉALISÉ 2023	RESTES A RÉALISER 2023
DÉPENSES	- €	33 620,51 €	11 631,63 €
RECETTES	- €	- €	- €

Section de fonctionnement

résultat section de fonctionnement 2023	45 252,14 €
résultat 2022 reporté	- €
résultat cumulé 2023	45 252,14 €

Section d'investissement

résultat section d'investissement 2023	-33 620,51 €
résultat 2022 reporté	- €
résultat cumulé 2023	-33 620,51 €

4.4 - Budget annexe Production d'énergie

FONCTIONNEMENT			
	RÉSULTAT REPORTÉ 2022	RÉALISÉ 2023	RESTES A RÉALISER 2023
DÉPENSES	- €	56 772,45 €	- €
RECETTES	46 174,18 €	108 086,63 €	- €

INVESTISSEMENT			
	RÉSULTAT REPORTÉ 2022	RÉALISÉ 2023	RESTES A RÉALISER 2023
DÉPENSES	- €	55 110,17 €	- €
RECETTES	47 500,26 €	54 907,73 €	- €

Section de fonctionnement

résultat section de fonctionnement 2023	51 314,18 €
résultat 2022 reporté	46 174,18 €
résultat cumulé 2023	97 488,36 €

Section d'investissement

résultat section d'investissement 2023	-202,44 €
résultat 2022 reporté	47 500,26 €
résultat cumulé 2023	47 297,82 €

4.5 - Budget annexe Picot

FONCTIONNEMENT			
	RÉSULTAT REPORTÉ 2022	RÉALISÉ 2023	RESTES A RÉALISER 2023
DÉPENSES	- €	717 383,85€	- €
RECETTES	492 595,92€	224 787,93€	- €

INVESTISSEMENT			
	RÉSULTAT REPORTÉ 2022	RÉALISÉ 2023	RESTES A RÉALISER 2023
DÉPENSES	- €	229 192,93 €	- €
RECETTES	4 405 €	224 787,93 €	- €

Section de fonctionnement

résultat section de fonctionnement année 2023	- 492 595,92 €
résultat 2022 reporté	492 595,92 €
résultat cumulé 2023	0 €

Section d'investissement

résultat section d'investissement année 2023	-4 405 €
résultat 2022 reporté	4 405 €
résultat cumulé 2023	0 €

Ce budget a été clôturé le 31/12/2023.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)
Utilisateur : Robert Johanna

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DG24_033
Objet :	COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023. BUDGET PRINCIPAL. ADOPTION
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-03-27 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique :	033-213304496-20240327-DG24_033-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 033-213304496-20240327-DG24_033-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DG24_033 COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023. BUDGET PRINCIPAL. ADOPTION.pdf Nom métier : 99_DE-033-213304496-20240327-DG24_033-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	25.1 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : RAPPORT CFU 2023.pdf Nom métier : 99_DE-033-213304496-20240327-DG24_033-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	227 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	29 mars 2024 à 15h25min25s	Dépôt initial
En attente de transmission	29 mars 2024 à 15h26min18s	Accepté par le TdT : validation OK

Transmis	29 mars 2024 à 15h26min24s	Transmis au MI
Acquittement reçu	29 mars 2024 à 15h26min44s	Reçu par le MI le 2024-03-29